Administration et Rédaction:
1303, 4ème Avenue Ouest
Prince-Albert Sask. Téléphone 2964

Abonnement:
Un an, Canada......$2.00
Un an, Etranger......$2.50

A.-F. AUCLAIR, O.M.I., Directeur

LE PATRIOTE DE L'OUEST

Le seul journal français de la Saskatchewan

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest

Le "Patriote" pénètre dans plus de 5,000 familles et atteint au delà de 20,000 lecteurs

NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

10ème Année — PRINCE-ALBERT, SASK., Mercredi 7 JUILLET 1920 — No. 18

Le Congrès de L'A.C.F.C. s'ouvre à Gravelbourg

Délégués nombreux de tous les points de la Province. - Sa Grandeur Mgr .Mathieu et l'hon. Martin honorent la Convention de leur présence. - Première séance. - Discours de MM. Martel et Gravel. - Rapport du Comité Exécutif présenté par M. Donatien Frémont sur le travail accompli par l' Association depuis le dernier Congrès

(De notre envoyé spécial)

Gravelbourg, 6 juillet. — La septième convention générale de l'Association Catholique Franco-Canadienne de la Saskatchewan s'est ouverte ce matin par la messe célébrée avec grande pompe.

Une assistance nombreuse et recueillie remplissait la vaste nef de la belle église paroissiale. Un choeur de chant puissant et bien exercé a exécuté brillamment la messe de Peters. M. Emile Gravel remplissaient les fonctions de maître de chapelle; Mlle Valéda Lemoine touchait l'orgue.

Hier soir, tout Gravelbourg enthousiaste et rayonnant était à la gare, fanfare en tête, pour recevoir les délégués des divers centres franco-canadiens venus nombreux de toutes les parties de la province, même des lointains groupes du nord, comme Prince-Albert, Shell River, Debden, St-Denis, Howell. On leur fit un accueil véritablement fraternel et triomphal; puis la foule s'écoula par les rues joliment décorées de la petite ville où régnait déjà un air de fête. Les Gravelbourgeois n'ont rien épargné pour accentuer cette impression. Un magnifique arc de triomphe s'élève à l'entrée de la rue principale. Surtout, l'intelligente et minutieuse organisation qui préside à chaque détail et dont l'honneur revient particulièrement aux jeunes de l'A.C.J.C., ne contribue pas peu au confort, à l'agrément et à la bonne humeur de tous.

Sa Grandeur Mgr Mathieu dont le retour à Régina a été quelque peu retardé, est attendu pour présider aux premières séances du congrès. Nous serons aussi honorés, demain, par la présence de l'Honorable M. Martin, premier ministre de la province.

Après la messe, ce matin, les délégués et les visiteurs se sont rendus à la salle Saint-Jean-Baptiste, où se tiennent les réunions. M. Louis-E. Martel, président de la Société Saint-Jean-Baptiste, leur a souhaité la bienvenue, au nom de la ville de Gravelbourg, dans les termes suivants:

Discours de M. L.-E. Martel

C'est pour moi un grand plaisir aujourd'hui d'être ici devant cette nombreuse assemblée qui représente de si bons citoyens du Canada. Quoi de plus impressionnant que cette grande convention, la plus nombreuse et la plus représentative qui se soit tenue à l'ouest de notre cher Québec!

Comme président de la Société Saint-Jean-Baptiste et du cercle local de l'A.C.F.C., et au nom de la ville de Gravelbourg, je vous souhaite à tous la plus cordiale bienvenue.

Vous êtes ici dans le centre français le plus important de la Saskatchewan. Vous y trouverez une colonie de fermiers canadiens français heureux, prospères, vivant dans la crainte de Dieu, et égaux, sinon supérieurs à n'importe quelle classe de fermiers du Canada.

Pour ceux d'entre vous, Messieurs, venus des points éloignés de cette province, vous aurez sans doute plaisir à constater que vos frères et vos sœurs du district font leur possible pour conserver bien vivaces notre langue et nos croyances et nos coutumes. Malgré la lutte parfois ardue, nous avons toujours poussé de l'avant, ne fléchissant et ne nous décourageant jamais. En jetant un regard sur notre ville de Gravelbourg aujourd'hui et en voyant ces magnifiques monuments consacrés au culte catholique et à l'enseignement, vous voudrez bien reconnaître avec nous que nous avons fait du bon travail.

Tous ici nous avons les mêmes intérêts à sauvegarder, quelle que soit la partie de la province ou quelle que soit la province que nous habitons. Vous avez les mêmes espérances, les mêmes désirs et les mêmes ambitions que nous: c'est que nous ne soyons jamais dépouillés des droits et des privilèges qui nous appartiennent et pour lesquels nous sommes déterminés à lutter jusqu'au bout.

Et parmi ces droits, le plus sacré de tous est le droit d'enseigner à nos enfants notre propre langue, la langue que nous avons apprise sur les genoux de nos mères.

A ceux qui tenteraient de nier ces droits, nous dirons que les Français étaient dans ce pays bien avant tous les autres et que nous, les pionniers du Canada, nous n'avons à recevoir de personne des leçons de patriotisme.

Toute la solution du problème de notre survivance est dans notre union. Serrons nos rangs, et que jamais il ne se trouve de traîtres parmi nous. Défendons notre Eglise et notre langue. Obéissons aux lois du pays aussi longtemps que ces lois qui, après tout, sont faites par des hommes, sauvegarderont nos droits et nous rendront justice.

Il n'y a pas de peuple sur cette terre qui ait un héritage plus glorieux que le nôtre. Nos ancêtres abordèrent sur les plages de ce continent il y a plus de trois cents ans, dans un temps où il fallait beaucoup d'énergie pour faire face aux dangers et aux problèmes qui attendaient ces premiers colons. La manière dont ils s'acquittèrent de leur tâche constitue l'une des pages les plus glorieuses dans l'histoire du monde.

Nos pères, assistés des premiers missionnaires, établirent des coutumes qui ont traversé les siècles et brillent encore, au vingtième siècle du même éclat qu'au dix-septième. C'est pourquoi je dis que nous avons raison d'être fiers de notre histoire et de nos traditions.

Nos aïeux furent les artisans du passé. L'avenir est devant nous. Il sera ce que nous le ferons. L'héritage que nous avons reçu de nos ancêtres, nous devons lutter pour le transmettre intact à nos enfants. Si ardue que semble parfois la tâche, il ne faut pas nous laisser aller au découragement, sachant que nous combattons pour la Sainte Eglise et pour notre langue.

La race française au Canada sera un jour la race ascendante, pour la bonne raison qu'elle accepte les devoirs de la vie tels qu'ils se présentent, qu'elle est résignée et que, plus que toute autre, elle suit l'enseignement biblique: "Croissez et multipliez".

J'exhorterai les membres de notre Association Catholique Franco-Canadienne à ne jamais laisser leur zèle se ralentir, car cette société est la meilleure base sur laquelle repose l'espoir en la survivance de notre race et de notre langue dans la Saskatchewan.

Sachant bien que nous sommes égaux à n'importe quelle race au Canada, notre devoir est de vivre une vie exemplaire, afin de répandre la lumière de la raison là où aujourd'hui règnent les ténèbres.

Souvenons-nous que nous avons accompli quelque chose en apprenant une langue étrangère, ce dont ne peut se vanter la grande majorité de nos concitoyens de langue anglaise. Car il faut bien admettre que si nous ne parlons pas l'anglais d'une manière parfaite, nous le parlons cependant assez bien pour nous tirer d'affaire.

Pendant que vous êtes ici, Messieurs, rappelez-vous que Gravelbourg est encore dans son enfance. Dans dix ans, si vous avez la bonne fortune de visiter encore notre ville, je suis persuadé que vous y constaterez de magnifiques progrès.



Sa Grandeur Monseigneur O.-E. MATHIEU, archevêque de Régina, qui revient de Rome et a présidé à l'ouverture de la Convention.

Aujourd'hui, à l'ombre de ces clochers majestueux, qui sont un tribut à notre religion et à notre pays, remercions Dieu dans son infinie bonté pour l'accomplissement de toutes ces choses. Engageons-nous à faire sans crainte notre devoir. Combattons toujours le bon combat, restons fidèles à la devise des Franco-Canadiens: "Notre foi! Notre langue!"

Discours de M. E. Gravel

M. Emile Gravel, premier vice-président de l'A.C.F.C., qui préside la convention en l'absence du président général, M. J.-E. Morrier, prononce alors le discours suivant:

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs,

A mesure que notre race se développe, à mesure qu'elle grandit et qu'elle avance dans la vie des peuples, ses aspirations intellectuelles, économiques et sociales s'élargissent et sa vue s'étend sur un horizon plus grand.

Cette force d'expansion due à sa vitalité, cette ambition légitime due à la fierté de la race et à la haute éducation de son élite, s'épanouissent difficilement dans le milieu où nous vivons.

Nous rencontrons en effet à chaque pas le mauvais vouloir d'une grande partie de nos concitoyens de langue anglaise qui forment la majorité des habitants de notre pays.

L'opposition que l'on continue de faire tous les jours à notre développement national est sérieuse et nous avons en beaucoup de circonstances perdu du terrain. Il serait trop long d'étudier ici les circonstances diverses dans lesquelles la langue française au Canada a subi un échec. Je ne me permettrai que de vous signaler le perfide règlement 17 passé il y a quelques années par le Gouvernement de la Province d'Ontario et la loi honteuse de M. Norris dans la Province du Manitoba. Nous-mêmes, en Saskatchewan, depuis 1892, nous subissons une loi vexatoire. A cette époque, le français était officiel à la législature des Territoires du Nord-Ouest et malgré la vaillante opposition de MM. Ben Prince, Nolin, McKay et Mitchell, la langue française cessait d'être une des langues officielles de l'Ouest Canadien. C'est pourquoi aujourd'hui nous avons formé l'Association Catholique Franco Canadienne de la Province, l'Association des Commissaires d'Ecoles Franco-Canadiens et l'Interprovinciale. C'est pourquoi nous sommes groupés solidement autour de ces associations, dans l'espoir de pouvoir déployer une force assez considérable qui nous permettra de conserver pour nos enfants un dernier vestige de français dans les écoles de notre Province. D'aucuns se disent sans doute que la tâche que nous nous sommes imposée est trop lourde et que l'énergie que nous dépensons à vouloir maintenir les droits du français dans cette Province est une énergie perdue. Il est vrai que nous ne sommes que 60,000 âmes en Saskatchewan sur une population totale d'environ 600,000. Permettez-moi de dire à ceux qui pensent ainsi que les 60,000 canadiens délaissés sur les bords du Saint-Laurent entre les mains de l'Angleterre, n'ont pas délibéré pour savoir si leur énergie serait une énergie perdue ou si elle serait couronnée du succès qu'elle méritait.

La génération de 1763 et les générations qui la suivirent depuis ont chacune fait leur devoir du moment. Malgré les circonstances pénibles et malgré l'opposition systématique que ces générations ont eu à soutenir les unes après les autres nous avons vu la race canadienne-française survivre et se créer sur ce continent américain une position honorable à tous les points de vue.

De même la présente génération des Franco-Canadiens de la Saskatchewan ne doit pas délibérer pour savoir si ses efforts généreux seront couronnés de succès ou seront des efforts perdus. Nous devons remplir le devoir de l'heure et nous en remettre à la Providence pour l'avenir de notre race dans cette Province. Tel est l'exemple qui nous est fourni par plusieurs générations de nos ancêtres dans des circonstances analogues aux nôtres et notre devoir tout tracé est le même que le devoir de ces valeureux champions. Fais ce que dois, advienne que pourra.

En quoi consiste ce devoir de l'heure présente? L'obligation morale dans laquelle se trouve chacun de nous de faire sa petite part dans les moyens que le sens commun nous a induit à adopter pour sauvegarder nos intérêts constitue le devoir de l'heure de chacun de nous.

Cette humble part que nous prenons chacun à l'exécution d'un projet d'ensemble semble bien minime et ceux qui ne se rendent pas compte de l'extrême importance de leur humble part sont portés à la négliger: d'autres, qui ne voient pas le résultat immédiat, se désintéressent du rôle minime que la Providence leur a assigné et cependant, Messieurs, c'est bien sur les convictions et sur le rôle humble de chacun des premiers chrétiens que fut fondée la religion catholique qui est devenue depuis la force la plus puissante de l'univers entier.

Rappelons-nous donc qu'après la religion de notre âme, il existe le culte de notre langue, de notre culture, de notre sang français. A l'exemple des premiers chrétiens, faisons-nous un devoir de conscience de participer au maintien de la religion de la race et si après cinq, dix ou vingt-cinq ans de notre vie, nous n'avons pas encore vu le triomphe de notre cause, nous mourrons comme les anciens chrétien, heureux d'avoir rempli notre devoir et confiants que la Providence récompensera nos efforts et ceux des générations qui devront nous suivre.

Je ne m'attarderai pas à détailler les obligations multiples de tout Franco-Canadien de cette Province envers sa langue maternelle.

Tout Franco-Canadien ne doit parler une autre langue que la sienne que dans les cas de nécessité; il doit donner son appui moral et matériel aux associations nationales dont le but est de résister d'une manière ou d'une autre à l'anglicisation des nôtres. Je dois ici nommer l'Association Catholique Franco-Canadienne, l'Association des Commissaire d'Ecoles Franco-Canadiens et l'Interprovinciale.

Il doit lire, soutenir et répandre l'organe officiel de ces associations, le "Patriote de l'Ouest," qui sème dans chacune de nos familles la bonne semence de l'unité d'intention et de l'unité d'action.

Il doit veiller à ce que chacun de ses enfants apprenne à parler, à lire et à écrire correctement la langue française, et afin qu'elle soit enseignée dans nos écoles publiques, il doit appuyer de toute son influence les candidats qui nous sont favorables et qui se présentent pour être élus Commissaires d'Ecoles de son district scolaire.

Mais si les devoirs d'un Franco-Canadien habitant cette Province, sont nombreux, les devoirs d'un commissaire d'école sont encore plus importants.

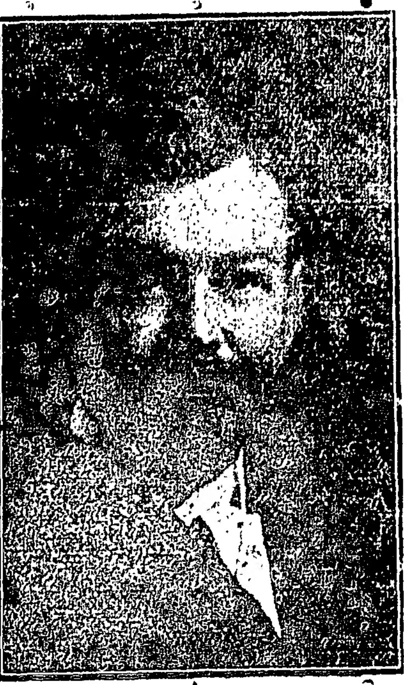


Mgr Z. H. MAROIS, secrétaire général de l'A.C.F.C., qui vient d'être élevé à la dignité de Prélat domestique de Sa Sainteté.

C'est parce que nous avons compris l'importance de ces devoirs que nous avons jeté les bases de l'Association des Commissaires Franco-Canadiens de la Province qui tient aujourd'hui à Gravelbourg sa deuxième Convention.

Pour compléter l'œuvre, nous avons fondé l'Interprovinciale, dont le but est de fournir à nos Commissaires d'Ecoles les instituteurs bilingues nécessaires pour l'éducation française de nos enfants. Avec ces trois Associations, l'organisation des nôtres dans cette Province semble complète et soutenus par le vaillant "Patriote de l'Ouest", nous fondons de grandes espérances sur ces œuvres éminemment patriotiques. J'éprouve donc beaucoup de joie à vous voir si nombreux aujourd'hui réunissant en une grande convention les délégués de ces trois associations nationales. Ce n'est pas sans un sentiment de fierté vivement ressenti je l'avoue, que j'ai été appelé à présider la réunion de ces trois associations.

Au lieu d'en profiter pour vous exprimer en paroles, les sentiments patriotiques qui sont dans mon cœur, et qui constituent ce qu'on est convenu d'appeler un discours patriotique de fête nationale, je me bornerai à vous demander de faire un travail pratique, afin que nous puissions dire en retournant chez nous, que nous avons fait un pas de plus pour l'avancement de la race dans cette Province. Je demanderai donc à l'Association Catholique Franco-Canadienne deux choses: La première, c'est d'étudier l'organisation économique de l'Association afin de lui donner plus de vie et plus d'importance dans le domaine politique et économique de la Province. Je lui demanderai en deuxième lieu de donner son appui matériel à l'éducation supérieure des nôtres dans cette Province, afin de fournir aux générations qui suivent des hommes instruits qui pourront continuer avec avantage la lutte pour la survivance de notre race. Aux Commissaires d'Ecoles, je demanderai d'étudier et d'améliorer le programme scolaire tel qu'il existe actuellement, de recommander une échelle de salaires pour les instituteurs et un système de pension qui rendra la carrière de l'instituteur une carrière d'avenir. Mais je vous demanderai surtout de discuter l'établissement de l'Association de Pères de famille pour promouvoir dans chaque district scolaire la cause de l'education et surtout pour assurer aux nôtres la représentation sur les commissions scolaires à laquelle ils ont droit.



M. J.-E. MORRIER, président général de l'A.C.F.C.

Aux délégués de l'Interprovinciale, je demanderai de prendre des moyens efficaces pour amener des autres Provinces les instituteurs bilingues dont nous avons ici grandement besoin et dont les diplômes d'enseignement sont de plus en plus difficiles à faire accepter par le Département d'Education de la Province. Je leur demanderai aussi de considérer l'établissement d'une école normale pour la formation d'instituteurs bilingues.

En terminant Mesdames et Messieurs, je rappellerai une parole du Prince de Galles visitant Montréal il y a quelques mois: "Que le succès de la politique anglaise au Canada doit consister en la liberté de la parole, en la liberté du langage et le respect mutuel des races qui l'habitent." Il félicitait en outre Montréal d'être le grand centre du Canada, la ville la plus populeuse et surtout d'être la ville type de l'entente cordiale sur ce continent.

Nous n'avons à Gravelbourg ni la richesse matérielle, ni la population des grandes villes du pays, mais il est une chose sur laquelle nous insistons, il est une chose que nous réclamons avec orgueil, c'est la mise en pratique du grand principe émis par le Prince héritier de l'Empire Britannique, la liberté de la parole, la liberté du langage, et le respect mutuel des deux grandes races de notre pays. Ce qui s'applique à Montréal et à Gravelbourg au sujet de ces grands principes doit s'appliquer avec autant de justesse aux Provinces du Dominion.

Dans Montréal, comme dans Gravelbourg, où la grande majorité des habitants est de race canadienne-française, nous trouvons mis en pratique les principes énoncés par l'héritier du trône. Ce n'est pas sans orgueil que la vieille Province de Québec peut en dire autant: nous regrettons d'avoir à dire que les paroles de son Altesse sont une leçon pour les provinces anglaises du pays. Il nous reste à espérer que l'exemple de la province de Québec à l'égard des minorités et les paroles remplies de justice du Prince héritier seront appréciées dans tout le pays et notre devoir à nous tout tracé est de contribuer à la bonne entente en insistant sur nos droits avec fermeté et dignité mais sans provocation, comme l'exige la défense intelligente d'une bonne cause.

Rapport du Comité Exécutif de L'Association Catholique Franco-Canadienne de la Sask. 1918-1920.

Le travail réel de la convention a commencé à la séance de l'après-midi, avec la présentation du rapport du Comité Exécutif faite par M. Donatien Frémont, chef du Secrétariat.

Nous donnons ci-dessous le texte complet de ce rapport:

Notre dernière convention générale remonte au 16 janvier 1918. C'est donc l'histoire succincte des trente derniers mois que j'ai à faire en ce moment. Certains événements de cette période paraissent déjà lointains et l'intérêt s'en trouve forcément un peu émoussé. Quelques-uns — les plus importants peut-être — par suite de la fondation de notre Association des Commissaires d'école franco-canadiens, se trouvent aujourd'hui relever de cette organisation nouvelle. Ils ont cependant leur place ici puisqu'ils sont une manifestation de notre vie nationale et qu'au

surplus l'A.C.F.C. a porté elle-même tout le poids et toute la responsabilité de la lutte scolaire jusqu'à la fondation de l'Association des Commissaires.

Fondation de l'Association des Commissaires d'école franco-canadiens.

Les 20 et 21 février 1918, cinq semaines après notre congrès de Prince-Albert, avait lieu la convention des "School Trustees" à Saskatoon. Devant l'explosion de fanatisme d'une violence inouïe qui se déchaîna à cette occasion, les Franco-Canadiens furent unanimes à réclamer la rupture immédiate avec les commissaires orangistes, et l'idée d'une association de commissaires franco-canadiens, lancée alors, fut accueillie avec enthousiasme. Toutes les commissions scolaires envoyèrent leur démission motivée et protestèrent en même temps auprès du premier ministre Martin.

Le 24 avril, un comité provisoire ayant pour président M. Emile Gravel et pour secrétaire M. Raymond Denis lançait le manifeste annonçant la fondation de l'Association des Commissaires d'école franco-canadiens; mais celle-ci devait commencer réellement son existence officielle le 18 février 1919, lors de sa première convention qui se tint à Regina. Le succès dépassa tout ce que pouvaient espérer les plus optimistes.

Notre Association des Commissaires, aujourd'hui assurée de vivre et déjà entourée d'un haut prestige, a devant elle une utile et laborieuse carrière. Sa deuxième convention aura lieu ici même après-demain. Elle saura continuer dignement l'œuvre si bien commencée à Régina.

Dans tous nos congrès antérieurs, nous avons dû consacrer une notable partie de notre temps à la discussion des problèmes scolaires. te à l'A.C.F.C., allégée d'une partie l'Association des Commissaires nous décharge de ce soin pour le confier à une organisation animée du même esprit et plus apte, en vertu de son caractère en quelque sorte professionnel, à poursuivre l'étude des nombreuses questions se rattachant à l'instruction et à l'éducation de nos enfants. Cette division rationnelle du travail représente un progrès réel qu'il convient d'enregistrer. Nos justes revendications scolaires, présentées par cette nouvelle organisation, auront plus de poids auprès des autorités. Et il reste à l'A.C.F.C., allégée d'une partie de son programme initial, ample matière encore à exercer son activité sur le terrain national.

L'Association Interprovinciale et la "Journée des Ecoles"

Cette question scolaire soulève des problèmes multiples et complexes. Elle avait déjà suscité un autre organisme, l'Association Interprovinciale, dont la création remonte à février 1917, et qui s'occupe avec un remarquable succès du recrutement de notre personnel enseignant. L'Interprovinciale a organisé méthodiquement et considérablement développé un service essentiel que l'A.C.F.C. n'avait pu qu'ébaucher il y a quelques années. On vous dira après-demain quel a été son travail au cours de l'année écoulée et quels sont ses projets pour l'avenir.

Afin de marquer d'une manière tangible sa haute appréciation pour l'œuvre de l'Interprovinciale et l'aider à recueillir des fonds pour la poursuivre, l'A.C.F.C. organisait en 1918 la "Journée des Ecoles". La plupart des centres franco-canadiens répondirent à notre appel et souscrivent généreusement. Une somme de plus de $2,000 fut ainsi versée dans la caisse de l'Interprovinciale. Mais il convient de faire entrer aussi en ligne de compte les fruits heureux de la campagne d'éducation qui accompagna ce résultat financier. Depuis deux ans on peu dire que, grâce à la "Journée des Ecoles", l'Interprovinciale est universellement connue et appréciée chez les nôtres.

Le débat sur la question des langues.

En décembre 1918 eut lieu à Régina un grand débat parlementair sur la question des langues—ou plus exactement sur la question du français. La position de notre langue à l'école en sortit sinon plus forte, du moins mieux définie. Nous eûmes la joie de voir les honorables Martin, Motherwell, Latta et Dunning exposer éloquemment à la tribune le rôle historique du français au Canada et faire partager leurs convictions à la majorité de la Législature.

Cet événement politique eut un retentissement considérable à travers la province. Il porta devant le grand public les arguments en faveur du français et suscita dans les milieux éclairés un réel courant de sympathie en notre faveur.

Nous croyons pouvoir dire que ce succès fut dû en partie au patient travail d'éducation entrepris par nous depuis quelque temps auprès des meilleurs éléments de la population anglo-canadienne et qui fut mené à bien jusque dans les hautes sphères officielles.

Dans les semaines qui précédèrent la discussion à la Chambre, notre Comité Exécutif déploya une activité dont il ne fut guère mention alors, mais qui, en toute justice, doit être rappelée ici. Ses principaux membres se réunirent deux fois à Régina; ils eurent avec l'honorable Martin et ses collègues une entrevue au cours de laquelle nos revendications furent exposées et discutées en toute franchise. D'autre part, les articles sur la "Question des Langues", publiés dans le "Patriote" sous la signature de "Canadien", avaient été traduits en anglais et distribués aux députés et à nombre de personnes influentes à travers la province. Enfin chaque membre de la Législature avait reçu par nos soins un exemplaire du "Clash" de M. William-Henry Moore.

On ne saurait dire que toute cette littérature fut distribuée en pure perte. Il suffit de parcourir les discours prononcés lors de ces séances mémorables pour constater que les orateurs s'en étaient heureusement inspirés.

La propagande française

Ce grand débat parlementaire nous a fourni par ailleurs une excellente base pour la continuation de notre propagande. Le résumé très complet de la question du français au Canada et, spécialement dans les Territoires du Nord-Ouest, donné par M. Martin, était de nature à éclairer bien des gens dont les connaissances sur ce point sont plus que rudimentaires. Sans pousser à fond l'argument du français langue officielle au pays, les ministres établissaient très nettement que notre parler possède des droits historiques indiscutables et qu'il ne saurait être mis sur le pied des langues étrangères. Et leurs déclarations avaient d'autant plus de poids qu'elles tombaient de la bouche d'hommes publics peu suspects de parti pris et jouissant d'une haute considération.

Le Comité Exécutif de l'A.C.F.C., a donc cru qu'il ne pouvait mieux faire que de publier le texte anglais de ces discours afin d'en prolonger le souvenir et les enseignements. Il en a fait tirer 3,000 exemplaires pour les distribuer gratuitement dans un but de propagande.

Ceci représente un déboursé de plus de $500 pris à même la caisse générale. Le Comité Exécutif n'était guère en mesure de supporter seul cette dépense extraordinaire, et l'on espérait que les souscriptions des cercles et des membres, ainsi que la vente d'une certaine quantité de brochures, lui permettraient de rentrer dans ses fonds. Cependant notre appel dans ce sens n'a été que partiellement entendu et le montant recueilli jusqu'à ce jour n'atteint pas la moitié du seul coût de l'impression. Il faudra solliciter de nouveau la générosité pour tâcher de combler ce déficit.

L'Organisation économique.

Depuis un an, la question de notre organisation économique a été constamment au premier plan de nos préoccupations. L'idée de renforcer notre organisation nationale en y adjoignant un élément d'intérêt économique ne date pas d'hier. Elle remonte aux débuts mêmes de l'A. C. F. C. Mais il a fallu plusieurs années pour trouver la formule exacte et mettre sur pied un projet qui répondît au besoin général. Ce fut en février 1919 à Régina, lors de la première convention des commissaires d'école franco-canadiens, que l'entente s'établit et qu'un plan d'ensemble commença à se dessiner. En janvier dernier, à Prince Albert, au cours d'une convention spéciale de deux jours, on décidait d'en venir à la réalisation pratique et l'on jetait les bases de la Compagnie Franco-Canadienne.

Je me garderai bien d'anticiper sur un sujet qui occupera notre attention pendant toute la journée de demain; mais je tiens à saluer ici la naissance de cette troisième filiale de l'A. C. F. C. sur laquelle nous fondons tous de grands espoirs.

Deuils dans l'A. C. F. C.

L'épidémie d'influenza qui sévit si cruellement dans l'Ouest au cours de l'automne et de l'hiver 1918 a frappé notre Association à sa tête même et dans ses auxiliaires les plus précieux. Dans la même semaine, deux membres de notre Comité fédéral, le R. P. Vachon, O.M.I., de North Battleford, et le R. P. Libert, F.M.I., de Saint-Hubert Mission, nous furent enlevés.

Le R. P. Vachon avait pris, dès le début, une part active à l'organisation des Franco-Canadiens sur le terrain national et était une figure familière dans toutes nos conventions. Elu membre du Comité général en 1913, il avait été nommé, en 1915, vice-président général charge qu'il remplit jusqu'en janvier 1918.

Le R. P. Libert, dont le zèle pour nos oeuvres franco-catholiques était bien connu, est disparu dans la force de l'âge, alors qu'on pouvait tant attendre encore de son activité et de son expérience. A Saint-Hubert Mission, il avait réussi à grouper solidement les Franco-Canadiens; mais son action s'étendait bien au-delà des limites de sa paroisse. Il comptait des amis nombreux sur tous les points de la province où il avait prêché des missions ou porté la bonne parole en faveur de l'A. C. F. C.; car il avait bien voulu se faire l'organisateur temporaire de notre Association en 1913-1914. Après avoir servi en France comme infirmier dans les hôpitaux, il avait obtenu un congé illimité dans un but de propagande française. Le geste du R. P. Libert à la convention des commissaires d'école à Saskatoon, en février 1918, alors qu'il monta sur l'estrade en tenue de poilu pour faire entendre une protestation émue contre les proscripteurs du français, est de ceux que n'oubliera aucun de ceux qui en furent les témoins.

Notre Comité Exécutif

Notre Comité Exécutif a vu en outre éclaircir ses rangs par suite du départ de la province de quelques-uns de ses membres. C'est ainsi que notre Trésorier général, M. Hector Lefebvre, de Prince-Albert, a dû être remplacé par M. Jules Casgrain, également de Prince-Albert. M. J. Poirier, de Régina, nous a quittés pour Montréal. Le R.P. Tessier, O.M.I., autrefois curé de Duck Lake, exerce maintenant son ministère à Saint-Paul des Métis, dans le nord de l'Alberta.

Enfin l'un des hauts officiers de notre Association a été récemment l'objet d'une flatteuse distinction. M. l'abbé Z. Marois, notre secrétaire général, a été nommé Prélat domestique de Sa Sainteté Benoît XV. Nous lui offrons nos bien sincères félicitations.

Encouragements à l'étude du français

Comme encouragement à l'étude du français, le Comité Exécutif a cru devoir prendre à sa charge l'achat des prix pour les concours du "Coin des Enfants" du *Patriote de l'Ouest*. Cette modeste subvention à une œuvre excellente lui apparaît un bon moyen pratique à sa portée pour assurer chez nos jeunes la connaissance et l'amour du français.

Relations avec les sociétés sœurs

Comme par le passé, nous avons entretenu nos relations amicales avec les sociétés sœurs des autres provinces, notamment avec l'Association d'Education d'Ontario, l'Association d'Education du Manitoba, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, l'Association de la Jeunesse catholique, la Ligue des Droits du français, le Ralliement catholique et français. Notre aumônier général, le R. P. Auclair, O.M.I., a assisté au congrès des Canadiens français de l'Ontario, en 1919, et y a pris la parole.

Lors de notre dernière convention, il avait été décidé de consulter les autres groupes franco-canadiens du pays au sujet de la fondation d'un journal anglais d'inspiration française destiné à plaider notre cause dans les milieux de l'autre race. De l'enquête à laquelle nous nous sommes livrés auprès des différentes sociétés nationales et de quelques professionnels du journalisme, il ressort qu'une telle publication, dont les services seraient inappréciables, se trouve pratiquement d'une réalisation impossible. Le coût sans cesse croissant du papier, de la main-d'œuvre et du matériel rend aujourd'hui l'entreprise plus inaccessible que jamais.

Caisse funéraire

La convention du 16 janvier 1918 avait aussi nommé un comité chargé d'étudier le projet de la création d'une caisse funéraire. Les membres de ce comité, après s'être rendu compte du peu de popularité de la proposition, n'ont pas jugé à propos de faire rapport et ont préféré l'abandonner à son sort sans plus de formalité.

Il est bon de rappeler que le projet de la caisse funéraire, qui avait été lancé à Willow Bunch en 1916, était inspiré par le désir d'introduire dans l'A.C.F.C. un élément quelconque de bénéfice matériel. C'était, en quelque sorte, le premier germe de l'idée qui devait aboutir à notre organisation économique actuelle et à notre Compagnie Franco-Canadienne.

La vie de l'A.C.F.C.

Il me reste à dire un mot de la vie de l'Association dans les cercles locaux. Celle-ci a toujours été languissante depuis l'origine. A part quelques brillantes exceptions, les centres franco-canadiens, en général, paraissent peu soucieux de soutenir leur cercle, et d'y mettre de l'intérêt. Le rayonnement local est cependant essentiel à la vie de l'Association. Ce n'est pas seulement à certaines dates fixes, à l'occasion de certaines grandes démonstrations publiques, que nous devons manifester notre patriotisme et songer à nos problèmes nationaux; c'est chaque jour, et chacun de nous dans sa propre sphère que nous devons nous efforcer de mettre en pratique les principes d'union et de travail qui constituent la base de notre Association. Les têtes dirigeantes de l'A.C.F.C. ne peuvent accomplir que bien peu de choses par elles-mêmes, sans le concours moral et financier des cercles locaux.

Depuis longtemps déjà nous étions tous d'avis que le seul remède à la situation était un organisateur général qui visitât régulièrement les différents centres et maintînt leurs bonnes volontés défaillantes. En janvier 1918, M. l'abbé Onésime Rioux fut nommé à ce poste. Le 15 mai suivant, il entrait en campagne et il fit le tour de la plupart des centres franco-canadiens du sud; mais il dut abandonner ses fonctions peu de temps après, lorsqu'il fut nommé curé de Dollard.

Pendant les quelques mois qu'il a été notre organisateur, M. l'abbé Rioux a déployé une énergie remarquable et ses efforts ont été couronnés d'un magnifique succès. S'il avait pu poursuivre son travail si bien commencé, nul doute que notre Association serait aujourd'hui plus puissante, plus compacte, et s'appuierait sur de plus fortes ramifications à travers la province. Je suis heureux de me faire ici l'interprète du Comité Exécutif et de tous les membres de l'A.C.F.C. en offrant à M. l'abbé Rioux l'expression de notre sincère gratitude pour ses services rendus à la cause.

La preuve est faite désormais des résultats tangibles que l'on peut attendre d'un organisateur intelligent et dévoué. Il reste toujours le problème angoissant de découvrir l'oiseau rare qui consente à assumer cette lourde tâche. Les développements qui se dessinent au sein de notre organisation faciliteront peut-être une combinaison quelconque grâce à laquelle la grosse difficulté présente sera sans doute surmontée.

Je vous laisse, Messieurs, le soin de nous fournir, sur ce point et sur tous les autres, les suggestions que vous croirez utiles pour améliorer la situation et promouvoir d'une façon générale, les intérêts que nous avons tous à cœur.

* *
*

M. Jules Casgrain, Trésorier général, donne alors lecture du rapport finanier de l'Association.

M. Raymond Denis, qui se trouvait dimanche à Debden, à l'extrême nord de la province, pour une conférence d'organisation économique, n'a pu se rendre à Gravelbourg pour le premier jour de la convention. Le discours qu'il devait prononcer à cette séance a donc été remis à plus tard.

Le mouvement général de l'A.C.F.C. et la vie des cercles ont donné lieu à une intéressante discussion sur laquelle nous aurons à revenir dans le compte rendu détaillé.

Pour le prochain numéro

Le manque d'espace nous oblige à remettre au prochain numéro quelques correspondances, d'ailleurs très intéressantes comme toujours, et aussi des extraits des conférences de la Semaine Sociale de Montréal.

—o—

La Jeunesse catholique célèbre le Cinquantenaire du Concile du Vatican

Pour clore la série des séances de son conseil fédéral annuel, l'Association Catholique de la Jeunesse canadienne a eu l'heureuse idée de donner une assemblée publique destinée à commémorer l'anniversaire de la proclamation du dogme de l'Infaillibilité pontificale.

Trois orateurs de distinction: MM. les abbés Perrier et Curotte et M. Henri Bourassa prirent la parole sur l'historique, la doctrine et les conséquences sociales de la définition. S. G. Mgr Bruchési présidait la réunion.

M. l'abbé Perrier retrace ainsi le tableau de la séance finale du 18 juillet 1870 où fut proclamé l'infaillibilité papale.

"Au moment du vote, un orage, qui grondait sourdement sur Rome depuis le matin, éclata subitement. "Les *placet* des Pères du concile, dit un témoin protestant, éclataient avec l'ouragan, au milieu du grondement du tonnerre, à la lueur des éclairs, éclatant à toutes les fenêtres, illuminant le dôme et toutes les coupoles de Saint-Pierre... Ceci dura sans interruption pendant une heure et demie. Jamais je n'ai assisté à une scène plus grandiose et d'un effet plus saisissant." Cinq cent trente-cinq Pères étaient présents. On entendit seulement deux *non placet*. Ce furent ceux de Mgr Riccio, évêque de Cajazzo, dans les Deux-Siciles, et de Mgr Fitzgerald, évêque de Little-Rock, dans les Etats-Unis. Ces deux prélats n'avaient pas assisté à la réunion des évêques de la minorité et on avait oublié de leur faire connaitre la décision prise. Ils se soumirent l'un et l'autre aussitôt après la définition du dogme. On rapporte qu'au moment où le Pape sanctionna de son autorité suprême, la constitution dogmatique un grand calme se produisit dans l'atmosphère, et qu'un brillant rayon de soleil illumina le visage du pontife. C'était le symbole de l'œuvre entière du concile, qui s'était ouvert et poursuivi au milieu de tant d'orages, et qui se terminait dans la lumière et la paix."

Parlant des conséquences sociales de la définition de l'infaillibilité, M. Henri Bourassa fait remarquer que:

"En fixant à jamais, le dogme de l'Infaillibilité, l'Eglise a fortifié l'autorité sociale du pape et rendu par là, au moment opportun, un inappréciable service à l'humanité. Ce dont le monde a besoin par-dessus tout, c'est de certitude dans les idées, de direction morale, du respect de la hiérarchie dans les fonctions, d'un juste équilibre de l'autorité et de la liberté, d'un plus grand amour de Dieu et des hommes. Ce sont les seules vraies garanties de paix entre les peuples et d'accord entre les classes, le seul frein efficace à la guerre et à la révolution. Or ces garanties de paix, l'Eglise seule peut les donner, et elle ne peut les donner que parce qu'elle a un chef infaillible et permanent.

"Jetez un coup d'œil sur le monde, et cette évidence s'imposera à votre esprit, c'est que le Pape est plus que jamais le seul personnage nécessaire de la société. C'est la seule autorité assez forte, assez sereine, assez impartiale, pour commander le respect et la confiance de l'humanité; la seule voix qui porte partout des paroles de vérité et de salut, qui ne parle qu'à propos, qui ne se taise jamais quand il faut parler. Et malheur aux peuples qui ne l'entendent pas! Malheur au monde, s'il refuse de l'écouter!"

—o—

Nouveaux timbres

On nous a refusé, dernièrement, les timbres bilingues ou français, le sou bilingue ou français. Ottawa nous apprend que, dans quelques semaines, il y aura de nouveaux timbres émis, qui serviront à acquitter les taxes sur les achats de luxe. Parions qu'ils seront, eux aussi, unilingues, exclusivement libellés en anglais. Et pourtant le Canada français paie bien ses impôts!

—o—

Le transport aérien au Canada sera bientôt établi

Parlant, ces jours derniers, au Club Rotary d'Ottawa, le Colonel Scott du Service d'Aviation, dit qu'il croyait que le transport aérien à travers le Canada serait établi bientôt. Il n'y a plus qu'à déterminer les parcours, Winnipeg, Toronto.

Au cours des derniers six mois en Angleterre, 52,000 passagers ont voyagé par avions et il n'y a eu que deux accidents fatals.

—o—

En Irlande

Le journaliste anglais très connu, M. G.-K Chesterton, écrivait récemment dans son journal *The New Witness*: "L'union est brisée. L'Angeterre ne pourra jamais gouverner l'Irlande. Le gouvernement d'Irlande c'est le gouvernement Sinn Fein et il n'y en a pas d'autre. Qu'on n'oublie pas que souvent la police sait que le meurtrier est un criminel ordinaire, mais elle ne veut pas l'arrêter tant qu'on n'aura pas soulagé les Sinn Fein du fardeau qu'on leur fait porter."

M. Chesterton n'est pas le seul à croire que la domination de l'Angleterre ait pris fin en Irlande, à moins que ce peuple malheureux ne soit noyé dans une mer de sang pour avoir réclamé l'application chez eux d'un principe qu'on a reconnu aux Polonais, aux Yougo-Slaves, aux Belges, aux Serbes et aux autres petits peuples continentaux.

Plusieurs associations irlandaises du Canada se sont déjà prononcées fortement en faveur du mouvement Sinn Fein. A Toronto même il y a eu une assemblée de protestation contre l'Angleterre.

—o—

L'Evangeline, de Moncton, N.B., remplit vaillamment sa mission d'organe national des 225,000 Acadiens des provinces maritimes. Nous lui offrons nos plus cordiales félicitations à l'occasion de son dixième anniversaire.

Un frais voyage sur l'eau vers l'Est

A travers les Grands Lacs le C.P.R. organise un service d'été par bateau où l'on goute les fascinantes beautés d'un voyage sur l'ocean sans en éprouver les ennuis. Lorsqu'au matin vous allez sur le pont, vous avez le soleil devant vous et une brise légère qui vous donne un regain de vie et un appétit qui demande le repas.

Il y a toujours quelque chose de nouveau dans cette vie de comfort et de luxe sur les bateaux. On y trouve de la camaraderie, on y fait de nouvelles connaissances. Encore, un peu de sieste dans des coins ensoleillés ou des promenades sur le pont supérieur alors que la brise vivifiante du lac vous aiguillonne. Le soir vous avez à choisir entre le concert ou la partie de carte, ou après l'enlèvement rapide des chaises, à une dance sur la véranda.

Le Pacifique Canadien, service spécial des Grande Lacs, se trouve du coté des bateaux à Fort William, il laisse Winnipeg à 10.40 p.m. tous les mardi et vendredi.

Demandez les circulaires sur les Grands Lacs, et reservez vos billet à n'importe quelle agence du C.P.R.

Le Camp du Lac Windermere

Il sera ouvert aux touristes un nouvel endroit rustque dans les Montagnes Rocheuses, sur les plages du Lac Windermere, le plus beau lac d'eau chaude que l'on puisse rêver en Colombie Anglaise. Le Lac Windermere est situé à 170 milles environ de la ligne principal du Pacifque Canadien, et cette même ligne principale du Pacifique Canadien, et cette même ligne passe à Golden, la gare etant Lac Windermere.

Ls magnifiques panoramas de cette région qui nous montre les scènes pastorales les plus tendres et les grandeurs imposantss des montagnes, attireront les visiteurs de tout pays, et ce sera bientôt un lieu d'amusement favorit.

En été les visiteurs trouveront à cet endroit tout ce qu'ils peuvent désirer, laces de bains et de navigation courses sur les ponies dans les montagnes aux glaciers merveilleux, pêche, automobile, chasse, aur gros gibiers en temps permis.

Le Canadien Pacifique érige actuellement un nombre de logements pourvus de tous les avantages d'une maison moderne, lesquels sont ouverts depuis le 1er juillet. Salle publique de dance et de récréation.

Un chemin pour les automobiles à partir de Banff est actuellement en construction sur la surveillance du Dominion Parks Board.

EN FAMILLE

Aux Enfants

QUAND je vous recommande d'être fiers, petits amis, quand je tâche d'éveiller en vous de nobles ambitions, n'allez pas croire que j'encourage l'orgueil et la vanité. Il y a loin d'une légitime fierté à la sotte prétention. Tandis que la première naît d'un bon sentiment qui inspire le désir et la volonté de bien faire, de travailler toujours à se perfectionner en tout, la seconde, au contraire, se complaît dans sa médiocrité et ne s'aperçoit même pas de ce qui lui manque. De sorte que les pauvres orgueilleux, s'imaginant valoir mieux que les autres leur sont presque toujours fort inférieurs.

Voyez, par exemple, cet élève qui s'est monté la tête parce qu'il a acquis quelques petites connaissances ou obtenu quelques petits succès en classe, le voilà qui se croit un grand savant et qui néglige ses études. Bientôt même il les abandonnera tout à fait. Pensez donc! Il en connaît bien aussi long que ses maîtres!... En réalité, il est trop ignorant pour se rendre compte qu'il ne sait rien et il le restera toute sa vie en étant le seul à ne pas s'en apercevoir.

Ou bien prenez un ouvrier, un fermier. C'est toujours celui qui connaît le moins son métier qui s'imagine n'avoir plus rien à apprendre, et celui qui cultive le plus mal sa terre qui se moque de tout conseil. Mais tandis qu'ils s'entêtent dans leur ignorante suffisance, c'est aux travailleurs tenaces et avides d'atteindre à la perfection de leur état que vont le succès et les meilleurs places.

Rappelez-vous cela, petits amis, et habituez-vous dès votre jeune âge à faire de votre mieux tout ce que vous faites. Ayez la fierté de votre travail et ne le quittez que lorsque vous l'aurez rendu aussi parfait que possible. C'est ainsi que quoi que vous entrepreniez plus tard, vous saurez l'accomplir de façon à n'être inférieur à personne. Vous y gagnerez plus d'honneur pour vous et pour notre race, plus de satisfaction personnelle, — et même plus d'argent, puisqu'il en faut.

Les concours du mois étaient en général fort bons. Les fautes étaient légères, mais il y a toujours quelques exercices omis. A l'avenir, je compterai trois points par exercice et un point pour la propreté et la bonne apparence des devoirs de concours. Avis aux distraits et aux négligents!

ANNETTE SAINT-AMANT

Résultats des concours

1ère Division

10 POINTS.

Jeannette Chagnon (11 ans), *Ferland*: PRIX: Célina Roy (12 ans) *Dollard*, MENTION: Léopold Bertrand (12 ans): François Bertrand (11 ans) Charlotte.

9 POINTS.

Marie-Ange Roy (10 ans) *Dollard*; Alma Bourassa (10 ans) *Ecole Lacadia, Daleview;* Floriane Roch (11 ans) Liliane Boisvert (11 ans) *Ecole Guybourg, Montréal;* Marie-Anne Grimard (10 ans) *Howell;* Marie Laura Briand (11ans) *Harris;* Edmour Gendron (14 ans): Aurore Fournier (12 ans): Jeanne Lafont (12 ans) Marcelle Lafont (8 ans) *Pré Ste-Marie;* Emélia Gauthier (14 ans) *Gravelbourg;* Mabel Langevin (12 ans) *Charlotte;* Arthur Paquette (10 ans) Jacques Paquette (13 ans) Lucie Martin (10 ans) *St-Walburg;* Marie-Jeanne Rivard (10 ans) *Vonda;* Sara Bélisle (10 ans) *St-Victor;* Cécilia Moquin (12 ans) *Gravelbourg*.

8 POINTS.

Joseph-Rodolphe Briand (10 ans) *Harris;* Bernadette Wilcott (8 ans) *Cantal*.

2e Division.

10 POINTS.

Bertha Grimard (12 ans) *Howell*: PRIX: Eva Hamel (13 ans) *Charlotte*, Laurent Noëls (14 ans) *Ecole de Southgate, Wolseley*. MENTIONS; Gabrielle La Haye (12 ans) White Star; Maria Grimard (14 ans), Germaine Gilliard (13 ans), Délia Daignault (11 ans) *Howell;* Marie-Jeannette Briand (12 ans) Conrad Briand (13 ans *Harris;* Marie Bourassa (12 ans) *Ecole Lacadia, Daleview;* Cécile Noëls (12 ans) Gabrielle Tourigny (11 ans) *Ecole de Southgate, Wolseley;* Fleur-Ange Lamoureux (12 ans), Rhode Wright (11 ans) Jeanne Martel (12 ans) Andréa Filion (11 ans) Maurice Messier (11 ans) *Ecole Guybourg, Montréal.*

9 POINTS.

Arsène St-Pierre (9 ans) *Tessier;* Isabelle Gladu (12 ans) *Ecole Guybourg, Montréal:* Fernand Tourigny (13 ans) *Ecole Southgate, Wolseley:* Donalda Brisebois (14 ans) *Zenon Park.*

8 POINTS.

Augustina Wilcott (10 ans) *Cantal*, Marie-Rose Dinelle (12 ans) *St-Denis*.

3e Division

10 POINTS.

Georgette Janssens (11 ans) *Prince-Albert*, PRIX; Marie-Jeanne Massicotte (15 ans) *Gouverneur*, MENTION; Claire Morin (15 ans) Lucile Morin (14 ans) *Laflèche;* Antoinette Langlois (15 ans) *St-Walburg*. Colibri, (8 ans) Fenn, Alta.

9 POINTS.

Marie-Anna Duret (13 ans) *Ormeaux*, Béatrice Bélisle (14 ans) Léontine Bélisle (12 ans) St-Victor

8 POINTS.

Albertine Gervais (12 ans) *Sedley;* Paul Langlois (13 ans) *St-Walburg;* Agnès Bourassa (13 ans) Ecole de Lacadia, *Daleview*.

Correction des concours.

1ère DIVISION

I

Masculin. — Fermier, cousin, avare, nègre, écolier, canadien, patriote, religieux, premier, acteur, chat, jour, berger, débiteur, voleur, beau-père, docteur.

Féminin: — Fermière, cousine, avare, négresse, écolière, canadienne, patriote, religieuse, première, actrice, chatte, journée, bergère, débitrice, voleuse, belle-mère, doctoresse.

(Remarquer surtout *avare* et *docteur*.)

(*Devoir de Jeannette Chagnon*)

II

Copier "Le pinson et la pie" et faire la liste des noms masculins et des noms féminins.

Plusieurs concurrents ont omis la seconde partie du devoir.

III

Répondre au questionnaire.

Bonnes réponses.

2ème DIVISION.

I

Pas de fautes.

II

Bon devoir. Quelques erreurs dans l'accord des adjectifs. Par exemple: *bavard* qualifiait *oiseau* et non pas *pie*.

III

Choisir un verbe dans la première liste et un complément dans la seconde, puis construire une phrase dans laquelle entreront ces deux mots:

L'été c'est le temps de faucher les prés.

Nous couvrirons la maison de bardeaux.

Les murs des étables sont crépis de terre.

La chaloupe traversa la rivière.

Pour faire les jardins il faut piocher la terre.

C'est le printemps qui est le meilleur temps pour pêcher les poissons.

Presque toutes les bonnes fermières traient les vaches.

Au printemps les bergers tondent leurs moutons.

(*Devoir de Bertha Grimard*)

3ème DIVISION

I

Bon devoir.

II

Remplacer les points par ces, ses, cet, c'est, s'est, et sais ou sait (savoir).

Cet habit convient à votre oncle. —Je ne *sais* ce qu'il désire. Il ne répondit à *ces* accusations que par le récit de *ses* services, et des témoignages qu'il en avait reçus de *ses* généraux. L'enfant ne doit rien acheter contre le gré de *ses* parents. Je les ai vus périr *ces* nobles guerriers. Vous avez eu tort de désobliger *cet* homme. Celui qui n'apprend rien ne *sait* rien. *C'est* une mauvaise conseillère que l'ignorance. *Ces* jeunes et braves soldats ont combattu courageusement. *C'est* en Dieu que nous devons mettre toute notre confiance. Ce guerrier *s'est* couvert de gloire.

(*Devoir de Georgette Jansens*)

III

Rédaction:

"Aide-toi, le ciel t'aidera."

(Ce devoir paraîtra la semaine prochaine)

Concours de juillet

1ère DIVISION

I

Ajouter à chaque adjectif féminin un nom masculin pluriel et faire l'accord:

Fière, utile, grasse, nouvelle, heureuse, grande, menteuse, douce, sèche, petite, Ex.: *Des hommes fiers.*

II

Dire si le nom désigne une fleur, un arbre ou un fruit:

La violette, le sapin, l'œillet, l'orme, la pêche, le coquelicot, la prune, la rose, la pervenche, le chêne la groseille, le dahlia, l'abricot, le lis, l'érable, la framboise, l'olivier, la marguerite, la fraise, le bouleau, la noix.

III

Indiquer trois occupations d'un enfant: 1) *En classe.* — 2) *En récréation.* — 3) *A la maison.*

2ème DIVISION

I

Faire accorder les adjectifs.

Les peines et les soucis cruel de l'âge mûr nous font regretter les plaisirs et les joies pur de l'enfance. Ce jeune homme avait la bouche et les lèvres vermeil, la barbe et les cheveux long, les yeux et les sourcils noir, le ton et la parole bref, la démarche et les manières noble. La France et l'Italie sont voisin. Je lui ai vu faire des gestes et des grimaces extravagant.

II

Histoire Sainte:

1. — Qu'est-ce que le déluge?
2. — Pourquoi Dieu punit-il ainsi les hommes?
3. — Qui fut sauvé? Comment?
4. — Comment Noé connut-il qu'il était temps de sortir de l'Arche?
5. — Les hommes restèrent-ils bons après ce châtiment?

III

Racontez un accident arrivé à un enfant victime de sa désobéissance. (Suggestions: sa mère peut lui avoir défendu de jouer avec des allumettes... d'agacer le gros chien du voisin... de trop s'éloigner de la maison... d'aller jouer au bord de la rivière.... de fréquenter de mauvais compagnons... etc.)

3ème DIVISION

I

Mettre au pluriel les phrases qui sont au singulier, et au singulier celles qui sont au pluriel.

Ce monsieur attend. Ces merciers ont vendu leurs marchandises. Le seau descend dans le puits. J'entends. Ils entendraient. Tu répondras pour lui. Les ballons redescendent. Nous descendons d'une race noble et forte. Il entendra son arrêt. Nous confondons souvent le bien avec le mal. Je veux qu'il entende. Ne vendez pas la peau de l'ours avant de l'avoir tué. Le sage attend la mort avec confiance. Il répondra. C'est vous qui attendrez. Il entendit un cri formidable. Réponds à ma voix. L'infidèle mordit la poussière.

II

Histoire du Canada.

1. — Qui a été surnommé le Père de la Nouvelle-France? Pourquoi?
2. — Comment s'appela tout d'abord la ville de Montréal?
3. — Qui étaient Louis Hébert, Marie Rollet, Jeanne Leber, Marie de l'Incarnation, Dollard des Ormeaux?
4. — Qui découvrit l'Ouest Canadien? En quelle année?

III

Même rédaction que la 2ème Division.



PONTEIX, SASK., MERCREDI 7 JUILLET No. 26

ADRIEN LIBOIRON, Administrateur. 3ème Année.

(A suivre)

Saint Pie I. — Pape, ainsi nommé à cause de son extrême piété, régna de 142 à 157 et combattit les hérésies de Valentin et de Marcien. Sous son pontificat la religion chrétienne et l'Eglise brillèrent d'un vif éclat. C'est lui qui défendit d'aliéner les biens de l'Eglise. Il recommandait spécialement aux prêtres, d'administrer les sacrements avec beaucoup de respect et d'exactitude. Il fut inhumé dans la crypte vaticane après avoir subi le martyre.

Première communion. — Après plusieurs semaines bien employée matin et soir au cathéchisme, en l'absence de M. l'abbé Royer, curé, qui faisait ce jour-là la mission de Gergovia, M. l'abbé E. Duchaine, vicaire, a admis à la communion solennelle les enfants qui avaient subi leurs examens avec succès et mérité leur diplôme d'instruction religieuse. La cérémonie a été fort touchante, tant pour la communion à laquelle les enfants ont été accompagnés de plus de trois cents personnes, que pour la rénovation des promesses du baptême et la consécration à la Sainte Vierge.

Gergovia. —La St-Jean.—Cette mission, organisée le 9 juin sous le vocable du grand saint, vient de célébrer pour la première fois sa fête patronale, et c'était vraiment une belle fête. Il y avait là une centaine de personnes environ et un bon chœur de chant. A la grand'messe les syndics approuvés par l'Archevêché sont entrés officiellement en fonction avec un zèle qu'ils ont vu aussitôt couronné de succès. Après la cérémonie, les dames et demoiselles ont étendu sur la pelouse une longue série de nappes blanches et étalé dessus les provisions non moins abondantes qu'appétissantes qu'elles avaient préparées. Alors, à la manière des anciens Romains, que le nom historique de Gergovia nous rappelle en même temps que les fiers Gaulois nos ancêtres, chacun prend sa place sur le tapis de verdure émaillé de fleurs et fait honneur à un splendide banquet, après lequel on eût pu encore faire apporter les douze corbeilles. Il manquait simplement les kodaks pour saisir cette scène magnifique de fraternité; on les avait oubliés, mais encore avec les vieux Romains, chacun s'est écrié: "Bis repetita placent". Nous aurons le plaisir de recommencer à la prochaine mission du dimanche 25 juillet. Tout de suite après dîner, les jeunes gens forment deux équipes et se livrent aux exercices de la balle au camp: quelques avisés avaient eu la précaution d'apporter les instruments nécessaires. Et dans la soirée tout le monde est parti content, sur un cordial : "Au revoir!"

Vacances. — Les enfants du Couvent sont partis en vacances, le 28, et nos bonnes Sœurs vont avoir un repos bien mérité. Elles peuvent être satisfaites des progrès qu'ont faits leurs élèves en instruction comme en bonne éducation durant l'année scolaire, tandis que les parents peuvent en être fiers. Elles n'ont pas fait d'argent, ce n'est pas leur but, elles sont pauvres mais elles ont fait du bien; Dieu les en récompensera et nous espérons bien que le public leur en sera reconnaissant.

Le 29 juin.— L'auto du presbytère étant en mission, M. W. Giroux conduisait gracieusement M. le curé à Frenchville pour l'inhumation de Mme A. Brien. Le service à été très joli avec une nombreuse assistance qui n'a pas manqué d'offrir sa couronne de messes. Les chantres étaient heureux de l'appui que leur prêtait M. Giroux dont la voix de ténor est toujours appréciée. C'était la première sépulture dans le nouveau cimetière sur le terrain de la mission. Après la cérémonie, M. Giroux emmenait dîner M. le curé chez M. Ovila Goddu, son beau-frère, puis s'en revenait à toute vitesse devant le soir même se rendre à Gravelbourg, tandis qu'un autre enterrement attendait M. le curé à Ponteix.

C'était celui d'un enfant de M. Josaphat Perrault, mort peu après sa naissance mais non sans avoir été ondoyé. Enterré dans le lot de famille, No 99.

Ce même jour, parti la veille en compagnie de M. B. Guièze, M. l'abbé Duchaine se trouvait à 70 milles au sud, vers les frontières américaines dans un groupe de catholiques réclamant depuis longtemps la visite des prêtres de Ponteix.

Le lendemain, M. le curé, avec toute la famille du Dr Clerk, allait le retrouver au "Seventy six" pour continuer vers l'ouest à travers une autre colonie catholique jusqu'au Lac des Chevaux sauvages.

—M. le curé de Vanguard est venu avec son équipe de base-ball ...voir battre celle de Ponteix. assez délicate pour faire ainsi plaisir aux étrangers.

—M. L. de Montigny, de Gergovia, ainsi que M. Vary se trouvaient à Ponteix tandis que R. Cousin se faisait conduire chez eux par M. Bourget qui s'est monté d'un auto, le 5 ou 6ème de la rue Murat.

Hôpital. — Plusieurs accidents ont augmenté le nombre des patients dans notre hôpital. C'est ainsi que nous y trouvons R. Larochelle qui, bien recousu à l'intérieur comme à l'extérieur, guérira rapidement de l'horrible blessure que lui avait fait au ventre une ruade de cheval. Membre du cercle N.-D., il va être ainsi le premier à bénéficier de la Caisse de secours de cette petite Société.

—Grâce au beau temps qu'il fait, la récolte pousse à vue d'œil et donne toujours de belles espérances.

Mystère. Une petite forêt qui pousse tout à coup dans la grand'rue... C'est un prodige qui intéresse beaucoup le public!

excellent programme pour la circonstance. Sous la direction de Mme J. Bérubé, assistée de Mmes Brisebois, X Soucy, Généreux, Voyer, V. Hudon, Levasseur, Dubois, April, L. Hudon, Z. Perrault, un succulent dîner fut servi à plus de 200 personnes. De plus, ces ces mêmes dames préparèrent un souper qui fut servi de 6 à 8 heures et auquel 175 personnes prirent part. Dans l'après-midi il y eut différents jeux ainsi que quelques courses de chevaux. On entendit aussi trois orateurs, qui furent présentés par le président du cercle, M. Th. Lalonde.

Un comptoir de rafraîchissements fut tenu par Mmes Chamberland, Rodrigue, Favreau, etc., assistées de MM. L. Hudon, A. Favreau, J. Bérubé. Les recettes de la journée se montèrent à plus de $500 et iront au fonds général du cercle local, qui a plusieurs entreprises en mains pour l'avancement matériel de notre district.

—A une réunion des syndics de l'église tenue récemment, sous la présidence de M. le curé Perrault, il fut décidé que l'on organiserait un pique-nique au profit de l'église, vers la fin de juillet. M. Auguste Hudon, syndic, fut élu président de l'organisation de ce pique-nique pour la section des hommes, assisté de MM. Raymond Courteau et Théodore Lalonde. Du côté des dames, on choisit Mme J.B. Bérubé assistée de Mme Z. Chamberland. Comme ces personnes ont dans le passé fait partie de l'organisation de différents bazars et pique-niques, nul ne doute que le pique-nique pour notre église ne soit couronné de succès. On compte sur la bonne volonté de tous les paroissiens pour que cette fête champêtre rapporte un joli montant qui sera utilisé pour la construction du presbytère.

—M. Henri Goulet est actuellement faire l'érection d'un magasin à Osgoode Siding. Comme cet endroit est le point d'affaires de nos gens durant les charroyages de grain, M. Goulet tiendra aussi une agence de machineries, et il aura sûrement l'appui des nôtres lorsque leurs affaires les appelleront à Osgoode Siding.

Les récoltes ont assez belle apparence dans notre district, bien que plusieurs désirent un peu de pluie, surtout pour l'avoine semée sur le labour de printemps.

Naissances. — A M. et Mme Georges Leblanc, un fils, Joseph-Jean. Parrain et marraine, M. et Mme J. Bérubé.

A M. et Mme Isaïe Chabot, une fille, Marie-Augustine-Mathilda. Parrain et marraine, M. et Mme Geo. Leblanc.

SAINT-FRONT, Sask.

Nous sommes heureux de saluer le retour de M. F. Dubreuil, de son voyage en France. Après trois mois d'absence il nous est revenu enchanté d'avoir revu sa famille qu'il avait quittée depuis douze ans. Il a aussi visité les champs de bataille de France et de Belgique.

M. Plamondon père est revenu du bas Canada accompagné de M. Barromé Moisan, de M. Jos. Vaillancourt et son fils. Doivent venir parmi nous M. Noro et A. Plamondon, tous de St-Raymond, P.Q.

M. Cardinal, de Gravelbourg, a acheté ici une demi-section qu'il viendra habiter cet automne. MM. Bussière, de Vonda, sont installés sur leur terrain depuis ce printemps.

La famille Le Strat est partie pour quelque temps en voyage à Saint-Claude, Man.

Messe le 11 juillet prochain. Nous aurons le pique-nique le 12 juillet, sur le terrain de la chapelle. Tout le monde est invité; il y aura amusements divers.

HOWELL, Sask.

Dimanche, le 27 juin, les citoyens de Howell ont assisté à un concert donné par les enfants de notre école publique qui a été rendu à merveille, si l'on en juge par l'assistance et par les longs applaudissements qui se sont succédés fréquemment. Les recettes ont été de $65.70.

Nous félicitons sincèrement les organisatrices de cette soirée, nos bonnes sœurs enseignantes, qui ont su user de patience et de courage pour amener ces enfants à rendre à la perfection leurs rôles.

Il nous est impossible de donner tous les détails de cette charmante soirée, mais les acteurs et actrices peuvent être assurés que le public en général et leurs parents en particulier ont été très amusés et très fiers du bon succès obtenu.

Il y avait quelques étrangers venus de Vonda et d'autres endroits environnants. M. J. A. Tremblay, architecte et entrepreneur de Winnipeg, qui est parmi nous dans le moment pour surveiller la construction des fondations du nouveau couvent, était aussi présent et semblait jouir beaucoup du spectacle.

Dans l'après-midi il y a eu partie de balle aux buts chaudement disputée entre le club local et celui de Bruno. Il en est résulté une victoire pour notre club.

ARBORFIELD, Sask.

Le cercle local de langue française des Grain Growers avait organisé un pique-nique qui eut lieu récemment sur un terrain situé non loin du bureau de poste d'Arborfield. Environ 400 personnes venues de différents points du nord-est de la province se rendirent à l'invitation des membres du comité qui avait préparé un

Visitons les fermes expérimentales.

On s'occupe d'organiser des excursions aux différentes fermes expérimentales, dans le but de démontrer aux visiteurs le rôle important que jouent ces fermes dans le développement agricole de la province.

La ferme expérimentale de Scott tiendra maison ouverte à tout venant les 6, 7 et 9 juillet. La ferme et la station forestière d'Indian Head recevront, le 15 juillet les cultivateurs du nord de la vallée de Qu'Appelle et le 16 ceux du sud de la vallée. La ferme de Rosthern recevra les 19, 20 et 21 juillet.

La date des excursions au collège d'agriculture de Saskatoon n'est pas encore fixée.

—o—

Les éleveurs d'animaux du nord de la Saskatchewan

L'association des éleveurs d'animaux du nord de la Saskatchewan a tenu son assemblée annuelle à Prince-Albert, mercredi dernier. James Moffat, de Marcelin, a été élu président pour succéder à D. W. Paul. D'intéressantes allocutions ont été prononcées par J. G. Robertson, commissaire du bétail pour la Saskatchewan; W. A. Munro, surintendant de la ferme expérimentale de Rosthern et J. F. Booth, du département de l'agriculture de Régina.

La résolution la plus importante présentée a été probablement celle faisant ressortir le fait que les règlements actuels du tarif des chemins de fer ne comprennent pas Prince-Albert comme un point d'arrêt dans le transport des animaux à Winnipeg et demandant que les modifications nécessaires soient apportées afin que les éleveurs puissent vendre leurs animaux en transit sur le marché de Prince-Albert, s'ils y trouvent un prix satisfaisant.

Une autre résolution recommande l'établissement d'une vente annuelle d'animaux de race pure au marché de Prince-Albert.

L'objet de l'association des éleveurs d'animaux du nord de la Saskatchewan est, d'après les termes mêmes de sa constitution:

"De suivre attentivement la législation relative aux intérêts des éleveurs d'animaux;

"De promouvoir les intérêts des éleveurs d'animaux par tous les moyens honorables et légitimes.

"De suggérer au parlement de temps en temps, lorsqu'on le juge nécessaire, par l'intermédiaire de délégués dûment nommés, l'adoption de toute nouvelle législation utile pour répondre aux conditions et aux besoins changeants."

Au nombre des directeurs se trouvent MM. Evariste Beaulac, de Leask, et Jean Robin, de Carlton.

Feuilleton du "Patriote de l'Ouest"

La Nouvelle Croisade des Enfants

No. 13

par Henry BORDEAUX
de l'Académie Française

(Suite)

Et le mulet vient s'ébrouer au milieu d'un groupe de pleureuses qui gardait l'entrée du village. Il y a Jeannette Rondonaz, si courbée qu'on ne voit que son dos: elle appelle ses petits enfants, Symphorien et Sylvie, elle est si vieille que la douleur la roule comme le vent une feuille sèche. Il y a la meunière qui réclame Catherine et Tiénon. — ce Tiénon, un si gros gars! — et la Fourchon dont les yeux sont une fontaine, et la mère du petit Emmanuel, et la dure Girard qui regrette ses gronderies— est-ce à cause de ça peut-être, que Claude et Claudine sont partis? Et il y a Pernette Duchêne qui rassemble ses petits comme une bergère ses moutons, mais sa voix est douce et brisée:

—Philibert, Annette! Annette, Philibert!

Où sont les hommes? Toute la nuit ils ont erré dans les alentours et ils ne sont pas encore revenus.

—Allons, vous toutes, allons, Pernette: vos enfants sont tous retrouvés.

Qui a parlé? C'est ce pochard qui est tombé d'un mulet ainsi qu'on tombe de la lune. D'où vient-il et comment sait-il que les enfants étaient perdus? Il connait Pernette Duchêne qu'il a désignée par son nom.

—C'est toi, Thomas, dit celle-ci. Va-t-en: tu es trop gai pour nous. Va-t'en: tu n'as pas de cœur et tu plaisantes notre peine.

—Ah! ça, quand me croirez-vous? Je vous dis, ma sœur, que vos enfants sont retrouvés, vos enfants et ceux des autres.

Où sont-ils donc? Si tu le sais, pourquoi le taire?

—Donnez-moi le temps de parler.

Comme les femmes sont de mauvaise foi! Il a bien envie, pour les punir, de les faire attendre un moment. Elles ne l'ont pas trop bien reçu. Mais devant la douleur des mères, il n'y a pas moyen d'hésiter:

—Ils sont chez moi à Pierrelongue, bien nourris, bien abreuvés, et bien couchés dans la foinière, bien couchés et bien verrouillés. Sans doute à l'heure qu'il est dorment-ils à poings fermés.

—Ils sont sauvés! crient les mères! Et combien sont-ils? N'en manque-t-il aucun? Si vous le savez, dites-le. Au moins, les avez-vous comptés?

—Quarante-deux, ni plus ni moins.

—Quarante-deux: le compte est bon.

Et la joie, du fond des poitrines, tire des exclamations de triomphe. Ils sont sauvés! ils sont sauvés! On oublie les larmes, la peine et toute la nuit de douleur, toute la nuit pleine de mort, et l'on ne pense qu'à revoir les quarante-deux petits fuyards. On entoure, on presse, on cajole, on embrasse Thomas qui se défend tant bien que mal et ne sait plus laquelle entendre.

—Doucement, doucement, voyons! Un peu de calme, s'il vous plait. Le diable soit de toutes les femmes! Avec elles on ne sait sur quel pied danser. Tant de succès à la fois: je n'y suis pas habitué.

Au milieu de ces effusions, tout à coup la Fourchon, défiante, fait cette remarque tout haut:

—Pourquoi chez vous nos enfants? Voilà qui n'est pas bien clair: voilà qui n'est pas catholique. Pourquoi chez vous nos enfants? Nous l'expliquerez-vous à la fin?

Et les autres de répéter:

—Elle a raison, la Fourchon. Pourquoi chez lui nos enfants? C'est lui qui les a débauchés.

On l'accolait il n'y a qu'un instant, et maintenant on le menace comme la veille l'instituteur. On a beau connaître les femmes: elles vous surprennent toujours par la promptitude de leur décision, et par leur extrême facilité à changer d'humeur. La justice n'est pas leur affaire, et pas davantage la patience. Thomas hébété, ahuri, indigné, désarçonné, abruti, ne trouve pas de parole immédiate et l'orage éclate aussitôt:

—Oui, c'est vous qui les avez pris.

—Voleur d'enfants!

—Receleur d'enfants!

—Mangeur d'enfants!

C'est la même antienne que la veille.

Enfin la langue lui est rendue. Un peu plus tard, c'était trop tard.

—Ils sont venus en pèlerinage.

—En pèlerinage à Pierrelongue? Il n'y a pas de saint à Pierrelongue. Il n'y a même pas un oratoire. Il n'y a qu'un sorcier ivrogne qui jette des sorts aux enfants.

—Ecoutez-moi, sacrebleu! tas de commères bavardes!

—Dépêchez-vous de vous expliquer, sans quoi il pourrait vous en cuire.

—Ils veulent traverser la montagne pour s'en aller en Italie. Ils veulent traverser la montagne pour délivrer le pape de Rome et pour recevoir le bon Dieu.

-Vous vous moquez de nous: prenez garde!

—Le diable m'emporte à l'instant même si je me moque de personne.

—Qu'est-ce que cette histoire à dormir debout? Délivrer le pape de Rome! Ou vous êtes fou, Thomas, ou ce sont les enfants qui sont fous.

—Ils vont passer le Mont-Cenis, et c'est Philibert qui les mène.

—Philibert! répète Pernette qui devient instantanément fière de son garçon comme d'un grand capitaine.

—Et après? réclame la Girard, la Girard ou la Fourchon, ou bien les deux à la fois.

—Après? Ils s'en iront à Rome. Tous les chemins y conduisent.

—On leur a tourné la tête? Ce sera M. le curé en leur faisant le catéchisme.

Et les voilà qui répètent:

Ce sera M. le curé.

Car il leur faut un coupable. Justement le curé revient, et le régent l'accompagne avec les hommes de la paroisse. Ils ont battu tout le pays en avant, en arrière des forts, et ils ont, avec leurs lanternes qu'ils éteignirent au petit jour, exploré les bois, les ravins, les creux. Ils reviennent, découragés, avec des mines déconfites. Au plus vite on les rassure, et l'on s'en prend au curé:

—Vous leur avez monté la tête en leur promettant le bon Dieu!

—Dieu est partout et pour tout le monde. Il n'y a pas besoin de l'aller chercher de l'autre côté de la montagne. Mais ce sont de braves enfants, et je veux les complimenter.

—En attendant, vous risquiez de les perdre.

—Je risque surtout de sauver leur âme. Et d'ailleurs M. Musillon, ici présent, régent du village, m'a aidé à les enflammer.

—Moi, par exemple, quelle sotte querelle!

Et l'instituteur, suffoqué, proteste en éclatant de rire. De ces rires le curé n'a cure:

—Ne leur avez-vous pas raconté le passage d'Annibal, et celui de Charlemagne, et celui de Napoléon à travers nos neiges où leurs traces sont demeurées?

—Mais j'ai flétri les conquérants.

—Les conquérants que vous flétrissiez avaient déjà conquis vos élèves.

Et, sans désemparer, M. le curé continue ses accusatioins:

—Ne leur avez-vous pas raconté l'histoire du berger Etienne qui se mit à la tête de trente mille enfants pour les conduire à la croisade et devant qui les brebis s'agenouillaient?

—Et qui voulut passer la mer à pied sec pour aller délivrer le tombeau du Christ à Jérusalem. Et qui mourut misérablement en chemin avec son armée ridicule.

—Vous la leur avez racontée: à leur tour ils me l'ont dite.

—C'était pour leur donner une leçon en traitant selon son mérite cette espèce de fou dangereux.

—Et ce fou, monsieur le régent, leur a donc passé sa folie. Et c'est la folie de Dieu. Mais cela, vous ne le savez pas. Votre science ne vous l'a pas appris. Votre science ne va pas si loin.

—Ma science ne va pas loin. Mais la science que je sers n'admet pas la déraison.

Mais où finit la raison? Le savons-nous, monsieur le régent? Les mystères nous environnent.

—Il n'y a pas de mystères, monsieur le curé, et la science est en marche.

—Les miracles nous environnent.

—Il n'y a pas de miracles.

Tout le village écoute leur controverse avec admiration. Le village aime à entendre ce qu'il ne comprend qu'à demi. C'est bien un village de France: on oublie le but immédiat et l'on se bat pour les idées.

Cependant Anthelme Duchêne s'est approché des belligérants. Il s'est gratté le sourcil gauche et il a dit en s'excusant:

—Si nous partions pour Pierrelongue? Les petits pourraient s'envoler.

—Pernette qui est derrière lui a pris sa main pour la serrer, et doucement elle murmure:

—Philibert.... Annette...

(*A Suivre*)

Etat des cultures

Dans les trois provinces des Prairies, la culture du blé couvre 15,502,700 acres, contre 17,750167 acres, soit une diminution de 13 p.c. L'avoine occupe 9,613,700 acres, dépassant de 2 p.c., l'étendue de l'année dernière, qui était de 9,452,36 acres, soit une diminution de 3 p.c. et le seigle 562,100 acres au lieu de 573,218 acres, soit une diminution de 2 p.c. Voici la répartition de ces cultures par province en 1920: Blé, Manitoba, 2,563,500 acres (2,880,301); Saskatchewan, 9,422,800 acres (10,587,363; Alberta 3,516,400 acres (4,282,503). Avoine: Manitoba, 1,884,200 acres (1,847,267); Saskatchewan, 4,934,400 acres (4,837,747); Alberta 2,795,000 acres (2,767,372). Orge: Manitoba, 876,100 acres (893,947); Saskatchewan, 477,800 acres (492,586); Alberta, 397,600 acres (414,212), acres (190,482); Alberta, 86,300 acres (83,804).

En basant l'état des cultures sur le pourcentage de la moyenne du rendement des dix dernières années, leur état moyen au 31 mai, pour l'ensemble du Canada est apprécié ainsi qu'il suit: les chiffres l'année dernière: Blé d'automne 99 (101); blé de printemps 98 (98); tout blé 98 (98); avoine et orge 98 (95); seigle 96 (101); pois 94 (95); pâturages 94 (102). Dans l'Ile du Prince Edouard toutes les cultures sont au moins égales, sinon supérieures, à la moyenne décennale. Dans les deux autres provinces Maritimes, l'état de la plupart des cultures est de 3 à 5 p.c. au-dessous de la normale. Dans Québec le blé de printemps est coté 100, l'avoine 103, l'orge et les pois 101, le seigle, le foin et le trèfle 98, et le grain mélangé 100. Dans Ontario presque toutes les céréales sont placées à 1 ou 2 p.c. au-dessous de la normale, le seigle à 5 p.c. au-dessous de la normale; le foin, le trèfle et les pâturages sont à 91 et la luzerne à 96, toutes ces cultures se ressentant des effets de l'absence de pluie en mai. Au Manitoba, le blé de printemps est coté 100, c'est-à-dire exactement au point normal; l'avoine et l'orge sont à 1 et 2 p.c. respectivement au-dessous. En Saskatchewan le blé de printemps et l'avoine sont à 98, l'orge à 99. Dans l'Alberta le blé d'automne est 94, le blé de printemps à 94 et l'avoine à 90. En Colombie Britanique le blé d'automne est à 88, le blé de printemps à 95, l'avoine à 94 et l'orge à 93, ces chiffres étant au-dessous de la moyenne de 1919 et de 1918.

Le gouvernement Norris sans majorité

Winnipeg. — Les résultats des élections générales rendent la situation politique très incertaine. Les groupes étaient nombreux et chacun d'eux a réussi à faire élire un certain nombre de candidats. Le gouvernement Norris a le plus grand nombre de partisans, soit 20 environ: vient ensuite le parti ouvrier avec 10 députés, le parti agraire avec 7, le parti conservateur avec 7 et les indépendants avec 3.

A Winnipeg, où l'élection se faisait pour la première fois d'après le système de représentation proportionnelle, le candidat ouvrier Dixon et le ministre libéral Johnson ont seuls été élus comme premier choix: Ivens (ouvrier) l'a été au second.



M. Jos. BERNIER, indépendant élu député de Saint-Boniface.

On ignore si M. Norris gardera le pouvoir. En tout cas, il ne pourra former qu'un ministère de coalition.

Les députés canadiens-français élus sont:

Carillon: Maurice Dupré, fermier.

Iberville: Arthur Boivin, indépendant, (acclamation).

Lavérendrye: L.-R. Magnan, fermier.

Saint-Boniface: Joseph Bernier, indépendant.

Sainte-Rose: J. Hamelin, conservateur.

M. Borden a démissionné

Ottawa. — La démission de M. Borden, depuis longtemps prevue, est aujourd'hui un fait accompli. Bien qu'elle n'ait pas encore été remise entre les mains du gouverneur général, elle est cependant considérée comme officielle. Sénateurs et députés ont été invités à faire connaître leurs recommandations pour le choix de son successeur. MM. Arthur Meighen et Thomas White sont les deux candidats favoris.

A l'ocasion de la démission de M Borden, le parti unioniste change de nom et devient le parti national-libéral et conservateur.

M. Rowell a déclaré qu'il ne pouvait entrer dans le nouveau cabinet. Il considère que le mandat qu'il a reçu des libéraux unionistes de l'Ontario ne l'autorise pas à donner son appui à un parti nouveau. En conséquence, il a signifié son intention de se retirer du gouvernement à la fin de la session.

Trois autres ministres au moins, MM.Foster, Sifton et Burrell, ont exprimé le désir de prendre eux aussi leur retraite.

Le contrôle de la vente du blé

La Chambre a passé le bill autorisant le contrôle de la prochaine récolte de blé. M. J.-A. Robb dit que si le Bureau du Grain fait des pertes, il ne convient pas que ce soit le consommateur qui paye. "Le Bureau, dit-il, a déjà fait des profits et il devra employer ces profits à combler les déficits s'il s'en présente."

Chez nos frères du Manitoba

Voici ce que dit la *Liberté* du Congrès de l'Association d'Education tenu la semaine dernière:

"Ce congrès a été un succès dépassant toutes les espérances. Jamais nous n'avions vu à un congrès de l'Association d'Education autant de délégués de la campagne. C'est un excellent symptôme que nous soulignons avec joie. Quand, en pleine tourmente électorale, on se dérange pour une cause, quand cette peine que l'on se donne coûte de l'argent, c'est que l'on tient à cette cause, c'est que l'on veut son triomphe.

De l'ensemble des débats du Congrès, il ressort que l'esprit d'union et d'harmonie a fait des progrès. C'est déjà un réconfort. Nous en avons eu un second dans le caractère pratique et positif des délibérations. Pas de discours tapageurs, pas de grandes phrases. De l'action sobre et raisonnée, sachant voir les réalités, les saisir, les comprendre. Une unanimité des volontés planait sur les délégués. Ils étaient venus agir et tous agissaient. Aussi sont-ils retournés chez eux plus convaincus que jamais de la nécessité de maintenir leur Association bien vivante et de lui fournir les moyens matériels d'*accomplir son œuvre.*"

Les fermiers seront payés

Le gouvernement d'Ottawa a résolu de verser aux cultivateurs canadiens, le 15 juillet prochain, 50 pour cent du bonus qui leur revient en vertu des certificats émis, à leur intention, par la Commission du Blé.

Bien que le prix exact du grain, la dernière saison, ne puisse être fixé étant donné qu'il reste encore quelques millions de boisseaux, le Bureau peut cependant dire que le prix ne sera pas moins de 20 sous par boisseau.

Les fermiers s'organisent

L'organisation des fermiers du Canada pour les prochaines élections fédérales sera discutée à une assemblée qui sera tenue à Winnipeg le 13 juillet par un comité politique spécial du conseil canadien d'agriculture. Ce comité comprend deux membres de chaque province et les députés fermiers du parlement.

Fin de la session

Après s'être prolongée plus de quatre mois, la session parlementaire à Ottawa s'est terminée le 1er juillet.

Les principales mesures adoptées durant cette session sont les suivantes: nouvelle loi des élections augmentation des pensions militaires, établissement d'une assurance d'Etat pour les vétérans, continuation du contrôle gouvernemental sur le marché du blé projet d'une marine et d'un service d'aviation, taxes sur les articles soi-disant de luxe.

M. Guy Vanier est élu président de l'A.C.J.C.

Après dix ans de bons et loyaux services à la présidence de l'Association catholique de la Jeunesse, le Dr G.-H. Baril vient de quitter son poste. Les nécessités de plus en plus absorbantes d'une carrière professionnelle remarquable l'ont contraint à cet abandon.

M. Guy Vanier, professeur à l'Université de Montréal, lui succède. Il a été élu à l'unanimité Ayant depuis plus de dix ans fait une étude approfondie de nos problèmes catholiques, sociaux et nationaux; ayant complété cette étude par l'acquisition d'une vaste érudition sur les origines, les développements et le fonctionnement des œuvres catholiques et sociales à l'étranger; joignant à toutes ces connaissances un amour profond et sincère de l'A.C.J.C. et de ses membres, M. Vanier possédait les qualités qui l'imposaient à l'attention des délégués. Nous félicitons l'A.C.J.C. de se l'être donné pour chef.

Le papier à journal

La Cie de pulpe de Fort Francis a averti les consommateurs canadiens qu'a partir du 1er juillet elle ne les approvisionnera plus.

Le manque d'huile menace également l'industrie du papier en Colombie Anglaise et si la famine continue il n'y aura plus de journaux à Vancouver, Victoria, Seattle, Tacoma, Calgary, Edmonton.

Les journaux de la côte du Pacifique sont dépendants de Powell River and Ocean Falls, B.C., et cette fabrique de papier utilise l'huile de Californie.

Or la Compagnie d'huile de Cafornie ne peut plus exporter d'huile parce quelle doit en fournir aux navires.

Mort du R. P. Duhaut, O.M.I.

Le R. P. Augustin Duhaut, O. M. I., qui vient de mourir au Cap-de-la-Madeleine, P. Q., avait été curé de la cathédrale de Prince-Albert, de 1897 à 1900.

Des SOUMISSIONS seront reçues jusqu'au 31 juillet 1920 pour la construction des fondations de l'église d'Albertville, Sask. S'adresser à M. l'abbé L. LeBel, curé, pour les plans, devis et autres renseignements. Le conseil ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni la plus haute, ni aucune des soumissions. 17-19

PETITES ANNONCES

MENAGERE—Célibataire demande femme veuve avec enfant de préférence, une Française si possible, pour tenir sa maison. S'adresser au *Patriote* en indiquant le montant du salaire espéré. 14-26p.

TERRES A VENDRE

Cause âge et infirmité. Demi section, 1 mille et demi de la station, clôturée 2 fils, 200 acres sous culture dont 70 culture d'été, bonne eau à discrétion, écurie moderne. 17-20 P.

5 milles de la station, demi section clôturée 2 fils 200 acres sous culture dont 70 culture d'été bonne eau à discrétion, maison d'habitaton, écurie, graineres. Centre Franco-Canadien. Cinq élévateurs. Conditions faciles avec ou sans roulant. — L. Barrot, Dollard, Sask. 17-20P.

Une Section à Vendre. 40 acres en culture, 400 acres prêt à mettre en culture, 30 à 40 acres en prairie ou l'on peut couper de 60 à 80 tonnes de foin, le restant en petit bois sec facile à défricher. Eau de 1re qualité, lac de 3 à 4 acres en face de la maison alimenté par un petit ruisseau. 1 mille de l'église et de l'école, terre de grande valeur -22 de l'acre dont $2 comptant balance en dix payments. S'adresser F. Montes, St-Front, Sask. 17-18P.

...urage à louer à bonnes conditions avec maison d'habitation avoisinant. S'adresser à Denis et Desmarais, Boîte 23, Vonda, Sask.

ON DEMANDE—Jeune fille sachant les deux langues pour magasin général. Pension et chambre fournies. Pour références s'adresser à Louis Demay, St. Brieux, Sask. 17-20

On demande pour magasin de quincaillerie un employé parlant français et anglais. Mentionner le salaire désiré et donner références. Adresser à Ponteix Trading Co. Ponteix.

Cuisinier demandé — On demande homme ou femme âge mûr pour faire la cuisine sur une grande ferme. Couple marié sans enfants serait aussi accepté. Bonnes références exigées. Bons gages. S'adresser à Emile Richard, Richard, Sask. 17P.

Automobile de louage.— Char Dodge. Service à tout heure du jour et de la nuit. **Tél. 2092.** Jérémie Beauchamp. Chambre 56 Hotel des Marchands.

A VENDRE—Boutique de forgeron-mécanicien. Bien outillée, bonne clientèle. Vendra à bonnes conditions. Cause maladie. Pour renseignements, s'adresser à Auguste Nédellec, St-Brieux, Sask. 15—3m

Terre à vendre

Une demi-section à deux milles de l'église dans un centre français, à vingt milles seulement de Prince-Albert, à trois milles de la crêmerie d'Henribourg, et à deux milles de la fromagerie d'Alberville. 160 acres en foin. Bonnes bâtisses et eau de première classe en abondance. Avec ou sans roulant. Ecrire à J. E. PAINCHAUD, Albertville, Sask.

Perdue une pouliche de deux ans toute noire avec une tache blanche dans le front, et le boulet gauche de derrière blanc. Marque N.-J. sur la fesse gauche. $10,00 à quiconque la ramènera à Nap. Joannette, Aldina, Sask., N.E. 1-4, sec. 17, township 46, 17-20P.